



17. SIOCA – SUPPLY CHAIN Masters

| SOCIETE UTILISATRICE | |
|--|--|
| Nom de la société : | SIOCA (Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement) pour le compte du GIE des Chargeurs Réunis de Cornouaille |
| Secteur d'activité | Agroalimentaire |
| Chiffre d'affaires annuel | |
| Effectif | Un comité syndical composé de 22 élus communautaires des communautés de communes du Pays de Douarnenez, du Cap Sizun, du Haut Bigouden et du Pays Bigouden Sud entourés des équipes du SIOCA et de l'Agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD) |
| Nom et fonction du représentant | Jos LE GALL |
| SOCIETE PARTENAIRE | |
| Nom du partenaire (qui a fourni tout ou partie de la solution) | SUPPLY CHAIN MASTERS |
| Nom du représentant | Thierry JOUENNE |
| PROJET réalisé depuis 2008 | |
| 1. Problématique | Face à l'augmentation des coûts de transport et à la difficulté croissante de livrer en A pour B les marchés les plus éloignés, les entreprises agroalimentaires de l'Ouest Cornouaille (pointe du Finistère) sont dans une situation extrêmement désavantageuse qui limite leur compétitivité et bride leur développement commercial. Du fait de leur localisation périphérique (600 km de Paris) et du morcellement des commandes sous la pression du flux tendu, elles assistent à l' érosion de leurs parts de marché et de leurs marges . Face au risque de délocalisation des usines , industriels et élus du secteur ont souhaité se mobiliser pour maintenir les emplois sur place tout en répondant aux exigences croissantes du marché. |
| 2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...) | Les collectivités, par le biais du SIOCA, ont financé la recherche d'une solution technique dans le domaine de la logistique . La solution retenue consiste à mutualiser le transport pour se désenclaver et répondre ainsi, tout en maîtrisant les coûts, aux évolutions des schémas logistiques des clients. |
| 3. Objectif | Dans le cadre d'une approche collective, l'objectif recherché est de réduire les délais et les coûts des ramasses + tractions effectuées par les transporteurs pour livrer les plates-formes de la GMS + RHF. |
| 4. Description de l'application (20 lignes maxi) | Devant répondre aux attentes de trois filières (produits secs, produits frais, produits de la mer), le schéma directeur logistique s'appuie sur une plate-forme multisectorielle multi-températures située au barycentre de la Cornouaille, des ramasses multi-pick en amont et en aval du point de consolidation, un prestataire logistique en charge de l'exploitation des flux et un pilote de flux pour l'achat et la synchronisation du transport. Quant aux chargeurs, ils sont réunis sous la forme d'un GIE réparti en trois collèges (sec, frais, marée). Ils collaborent avec les clients dans le but de mieux satisfaire leurs demandes en harmonisant les schémas d'exploitation. Une étroite collaboration avec les transporteurs est enfin indispensable pour leur permettre de bénéficier de chargements les plus complets possibles au départ de la Cornouaille grâce à l'action concertée des chargeurs. |

| | |
|--|--|
| 5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites, populations... concernés) | La démarche s'applique à terme à l'ensemble des acteurs Cornouaillais des produits secs, frais, marée, soit plus de 100 entreprises concernées (+70.000 palettes/an de produits secs, +40.000 tonnes/an de produits frais, +50.000 tonnes/an de poissons frais). |
| 6. Date de mise en œuvre | Démarrage du projet : mi-janvier 2010 Lancement opérationnel : janvier 2011 |
| 7. Durée de la mise en place | 1 an |
| 8. Nombre d'utilisateurs concernés | Dans un premier temps, à titre expérimental, 8 industriels du sec livrant les plates-formes de la GMS et de la RHF + 7 industriels du frais. Intégration des flux marée plus tard (2012). |
| 9. Difficultés rencontrées et réponses apportées | Les principales difficultés tiennent à la collecte des données auprès d'un nombre important d'acteurs, au manque relatif de disponibilité des entreprises, aux préjugés et à l'immobilisme de certaines professions. Les atouts majeurs de ce projet résident dans le comité de pilotage où le SIOCA, par son dynamisme et sa connaissance parfaite du territoire, a mené une campagne de communication efficace tout au long du projet. A noter également le soutien sans faille d'un industriel leader et visionnaire, la volonté indéfectible des entreprises de collaborer pour se désenclaver et la persévérance de l'équipe de projet. |
| 10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs) | L'étude de faisabilité de la mutualisation du transport en Cornouaille est à ce stade terminée. Elle a démontré qu'elle répond à un besoin vital pour le territoire : celui de disposer d'une logistique efficace pour préserver et développer l'économie locale . Les perspectives de réduction des coûts de transport sont supérieures à 20 % en moyenne avec l'accès à des marchés plus éloignés , ce qui constitue un appel d'air pour booster la production et la distribution des produits locaux sur tous les marchés de l'Hexagone et pays limitrophes. |
| 11. R.O.I. estimé | Compte tenu des perspectives d'économie de l'ordre de 20 % sur un budget transport de +3 M€ pour le seul secteur du sec, le ROI du projet est estimé à moins de 2 mois. |
| 12. Perspectives d'évolution | Ce projet de logistique mutualisée en zone rurale a pour objet de s'étendre aux petites entreprises ne pouvant aujourd'hui livrer leurs produits au-delà du Grand Ouest faute de solutions logistiques économiques. Il prévoit aussi de mettre à profit les nombreux retours à vide des véhicules livrant l'industrie, les plates-formes et les magasins de la région. Une autre perspective est l'application de la même démarche à d'autres régions rencontrant les mêmes problématiques. |
| 13. En quoi cette solution est-elle innovante ? | Ce projet multisectoriel à fort enjeu économique et environnemental montre que la logistique joue également un rôle sociétal . Porteurs du projet, les élus des communautés de communes de l'Ouest Cornouaille l'ont bien compris. Par leur démarche originale, ils renforcent le caractère innovant d'une solution logistique agissant comme une arme anti-délocalisation (mise en réseau des entreprises) au service du développement de l'industrie et de l'attractivité du territoire. |
| 14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ? | A quelques semaines de sa mise en œuvre, le projet soulève beaucoup d'attentes de la part des entreprises et des collectivités qui souhaitent en faire un pilier de leur développement durable . |
| 15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ? (Si oui, précisez) | Oui. La mutualisation logistique agit comme un levier stratégique capable non seulement de faire gagner du temps et de réduire les coûts par la massification et la synchronisation des livraisons mais aussi de contribuer à la sauvegarde de l'industrie locale et au respect de l'environnement. |